

9 décembre 2021

## ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES DEMANDE A ALSTOM ET SNCF DE MOBILISER TOUS LES MOYENS POUR RATTRAPER LE RETARD DE LIVRAISON DES FUTURES RAMES DES RER D ET E.

Le Conseil d'Île-de-France Mobilités, présidé par Grégoire de Lasteyrie, a auditionné ce jour Henry Poupart-Lafarge, Président Directeur Général d'Alstom et Jean-Pierre Farandou, Président Directeur Général de SNCF, à la suite de l'annonce du retard important pris par Alstom dans la livraison des RER de nouvelle génération destinés aux lignes D et E du RER.

Île-de-France Mobilités a engagé une politique ambitieuse d'accélération du renouvellement et des rénovations des trains de son réseau pour améliorer la régularité des lignes et le confort des voyageurs.

En janvier 2017, Île-de-France Mobilités a ainsi engagé 1,5 Milliard d'euros pour l'acquisition des 71 premières rames RER NG, 56 rames pour la ligne E et 15 en version longue pour la ligne D du RER (première tranche d'un marché au volume maximum de 371 rames). Ce nouveau RER spécifiquement conçu pour les zones denses a été commandé par SNCF Mobilités pour le compte d'Île-de-France Mobilités. Les rames devaient commencer à être livrées à partir de 2021 sur les deux lignes afin d'en améliorer le niveau de confort et la régularité.

Alstom a fait savoir à la SNCF et Île-de-France Mobilités que ce train, dont les premières rames sont actuellement en essai et en cours d'homologation, sera livré avec 18 mois de retard. La COVID n'est à l'origine que de quelques mois de retard.

Ce retard important porte atteinte à l'objectif d'amélioration du service attendue par des millions de voyageurs au quotidien. Lors de l'audition de ce jour, **Île-de-France Mobilités a demandé à Alstom de rattraper son retard en reprenant en main son processus industriel, en mettant en place un plan d'actions et de suivi resserré et en mobilisant à ses frais tous les moyens nécessaires. Elle a également demandé à la SNCF de mettre en place les mécanismes nécessaires pour reprendre le contrôle sur l'exécution du marché.**

Alstom et la SNCF se sont engagés à tenir le planning de référence présenté à Ile-de-France Mobilités, qui prévoit une mise en service commerciale en mai 2023, voire à l'améliorer en lançant des actions supplémentaires pour sécuriser et réduire les délais des derniers essais nécessaires à l'homologation, l'émission de la documentation associée et les processus de validation des entités et autorités en charge de la certification et de délivrance de l'autorisation de mise en circulation.

Les actions lancées afin de sécuriser le planning peuvent permettre encore de l'optimiser et ramener dans le meilleur cas la mise en service commerciale en février 2023.

Alstom s'est par ailleurs engagé à venir rendre compte régulièrement au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités, deux fois par an si nécessaire, de l'avancement des programmes de nouveaux matériels roulants ferrés qu'il construit pour l'Ile-de-France.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

1,23 million de voyageurs bénéficieront de ces rames, quotidiennement, à la fin du déploiement des 262 rames prévues pour les lignes D (130 rames) et E (132 rames). Les effets positifs de cette commande se ressentiront aussi sur le reste du réseau puisque le RER E prolongé va permettre de soulager l'exploitation du RER A, du RER B et du RER D.

---

### Contacts presse :

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabilie : [sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr) – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

-

[www.iledefrance-mobilites.fr/presse](http://www.iledefrance-mobilites.fr/presse)

